

## AVIS DES SOCIÉTÉS\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Société Atelier du Meuble intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Le Conseil d'Administration de la Société Atelier du Meuble intérieurs s'est réuni le jeudi 02 Mai 2024, il a passé en revue l'activité de la société mère et de ces filiales relatives à l'exercice 2023 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2023.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 27 864 126 DT et un résultat net de 4 389 754 DT en augmentation de 47% par rapport à 2022. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 25 Juin 2024.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,460 Dinar par action, soit 46 % du nominal.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.